

Interpellation de B. CHIHI, Conseiller communal, relative à la stratégie adoptée par la Commune face à la problématique du protoxyde d'azote.

B. CHIHI :

Il s'agit de mon interpellation qui avait été reportée, ce qui n'est peut-être pas plus mal, car, depuis le précédent Conseil communal, plusieurs articles de presse et notamment des enquêtes approfondies publiées dans le journal « *Le Soir* » sont venus mettre en lumière la gravité du problème que représente le protoxyde d'azote, un véritable fléau de santé publique.

B. CHIHI donne lecture du texte suivant :
B. CHIHI geeft lezing van de volgende tekst:

Je souhaite revenir sur un phénomène particulièrement préoccupant : la consommation croissante de protoxyde d'azote, ce gaz dit "hilarant", qui envahit l'espace public. Lors du conseil communal du 19 février, nous avons approuvé un marché public pour la collecte des bonbonnes, avec une estimation de 185 tonnes à ramasser et un budget de près de 1,5 million d'euros sur trois ans. C'est un montant important, surtout pour une commune en déficit.

Mais au-delà du coût, il s'agit d'un véritable fléau en matière de santé publique, de propreté et de sécurité. Ce gaz peut provoquer de graves troubles neurologiques. Et bien que son usage récréatif soit interdit, il continue de circuler librement. Les bonbonnes s'entassent, polluent nos rues, et alimentent un sentiment d'abandon chez les habitants.

C'est aussi une question de sécurité. Sous l'effet du gaz, certaines personnes adoptent des comportements à risque, parfois dangereux – en voiture, dans l'espace public, ou à proximité d'écoles. Ce type de situation crée un réel sentiment d'insécurité.

Enfin, c'est une question de gouvernance.

En février, j'avais posé une question simple : existe-t-il un plan d'action transversal impliquant la prévention, la santé, la sécurité et la propreté ? Vous m'aviez alors invité à formuler une interpellation. C'est ce que je fais aujourd'hui. Et je le fais d'autant plus légitimement que votre accord de majorité annonce que le Collège s'engage à intensifier les contrôles dans la lutte contre la vente et la consommation de « gaz hilarant ».

Par ailleurs, des partis politiques aujourd'hui au pouvoir en avaient fait un cheval de bataille durant leur campagne. Trois mois plus tard, je vous pose donc ces questions:

1. Quelle est votre vision pour lutter contre la consommation de protoxyde d'azote à Anderlecht ?
2. Disposez-vous d'un plan d'action transversal entre les services concernés ?
3. Quelles mesures concrètes ont été prises depuis le début de la mandature, et quels résultats ont-elles donné ?

J. DIALINAS :

Ce n'est pas le « MR » qui a mené ce combat mais bien un collectif citoyen dont je faisais partie, et qui existe encore aujourd'hui. Pour ceux qui l'auraient oublié, ils sont justement présents dans la salle ce soir, ce sont ces citoyens, et non un parti politique, qui ont annoncé la reprise des ramassages des bouteilles de protoxyde d'azote à partir de début juillet prochain. Majorité ou pas, rien n'a changé de leur côté : l'engagement continue.

Ce qui me fait sourire, c'est que vous dit que cette situation vous préoccupe, alors même que votre précédent Echevin de la « Propreté » ne nous a jamais contactés, pas une seule fois, cela malgré les nombreux appels au dialogue que nous lui avons adressés pour trouver une solution concrète. Quant à lui, votre Ministre régional, que nous avons interpellé lors de l'inauguration du « Recypark », a tout simplement tourné le dos à nos demandes !

Alors, aujourd'hui, venir affirmer que vous êtes "préoccupés" par la situation est surréaliste ! De qui se moque-t-on ?

P. POLANCO :

À plusieurs reprises, vous m'avez rappelé que, selon le Règlement d'Ordre Intérieur du Conseil, je ne pouvais prendre la parole lorsqu'un collègue ne m'avait pas explicitement cité. Je ne comprends donc pas pourquoi, dans le cas présent, J. Dialinas est intervenu sans avoir été préalablement nommé. J'aimerais comprendre pourquoi cette règle ne s'applique pas de manière constante afin que les débats se tiennent dans un cadre équitable et respectueux des règles.

Monsieur le Président :

Lors des interpellations, il est en effet possible de rebondir, ce qui n'est pas interdit par le règlement. En revanche, sur les questions orales, ce n'est pas autorisé. Quoi qu'il en soit, nous soumettrons au Conseil en septembre prochain une révision de son Règlement d'Ordre Intérieur. Vous aurez alors l'occasion d'en explorer toutes les subtilités et, je l'espère, une réunion avec les chefs de groupe sera organisée pour en discuter collectivement.

Monsieur l'Échevin MOSTEFA donne lecture du texte suivant:
De Heer schepen MOSTEFA geeft lezing van de volgende tekst:

Je vous remercie pour l'attention portée à la question du protoxyde d'azote, une problématique de santé publique que nous suivons de près à Anderlecht depuis plusieurs années.

Depuis 2020, je le rappelle, l'usage récréatif de cette substance ainsi que sa possession sont interdits à Bruxelles via le Règlement Général de Police. Et depuis 2022, la vente aux mineurs est interdite au niveau fédéral. Ces mesures permettent aux autorités locales de sanctionner en cas d'infractions.

À Anderlecht, nous avons constaté l'émergence de ce phénomène dès 2018, principalement chez les jeunes dans un contexte festif. La consommation s'est transformée, avec des usages en groupe, souvent perçus à tort comme inoffensifs. Cela a rendu la prévention d'autant plus essentielle.

Concrètement, notre service « Prévention », via le « Pôle Assuétudes », agit sur plusieurs fronts :

- D'abord, sur le terrain : des interventions ciblées dans les écoles et quartiers, avec un travail direct auprès des jeunes.
- Ensuite, en formant les professionnels de première ligne – enseignants, éducateurs, directions d'école – pour leur permettre de mieux détecter, comprendre et agir.
- Nous avons aussi soutenu des campagnes conçues par les jeunes eux-mêmes, pour que le message leur parle vraiment.
- Et nous innovons : un « escape room » pédagogique est en cours de développement, pour aborder ces thématiques de manière ludique et interactive.
- D'autres campagnes comme « Choisis ton son, gère ta conso » ont été menées en partenariat avec des acteurs comme « Safe Ta Night » ou « Modus Fiesta ».

- Nous avons également une présence active dans les quartiers, notamment via le projet « Tam Tam », lors d'événements publics.
- Enfin, des flyers de réduction des risques sont utilisés de manière encadrée, toujours accompagnés d'un échange mené par nos intervenants formés.

Côté parents, un article d'information a été publié dans « Anderlecht Contact » pour les sensibiliser aux risques, aux signes de consommation, et aux ressources disponibles.

En conclusion, notre approche est pragmatique, cohérente et profondément ancrée dans la réalité du terrain. Elle mise sur la prévention, l'éducation, la responsabilisation des jeunes et le travail en réseau avec nos partenaires locaux.

Nous continuerons à renforcer ces actions dans les mois à venir.

B. CHIH :

Je souhaite revenir sur votre proposition de mise en place d'une Commission, car c'est justement ce que j'allais vous suggérer au vu de l'ampleur du fléau que nous avons évoqué.

En réponse à J. Dialinas, oui, il est un citoyen engagé, c'est indéniable, mais il est aussi membre du MR. Lorsque je reçois à mon domicile un tract où sa photo apparaît accompagnée du slogan "*Je suis Monsieur Propre et je vais nettoyer tout Anderlecht*", il s'exprime clairement au nom du « MR », pas seulement à titre personnel. Même s'il affirme que peu de choses ont été faites par le passé, je tiens à rappeler qu'un certain nombre d'initiatives ont bel et bien été menées, notamment par notre Échevin de la « Propreté », avec des avancées concrètes comme la mise en place de mini recyparks, une initiative aujourd'hui malheureusement en train d'être déconstruite.

Le « MR » avait promis la sécurité. Franchement, depuis quelques mois, je n'ai même pas besoin d'en dire plus ! Et si on prend les promesses faites à l'échelle fédérale, notamment celle d'une augmentation de 500€ nets sur les salaires, cela me donne presque envie de pleurer.